

Le Peyre-Mayou

Distance

↔ 14.5
km

Durée

🕒 5h00

Difficulté

📶 Difficile

Dénivelé

📈 +655 m

Balisateur

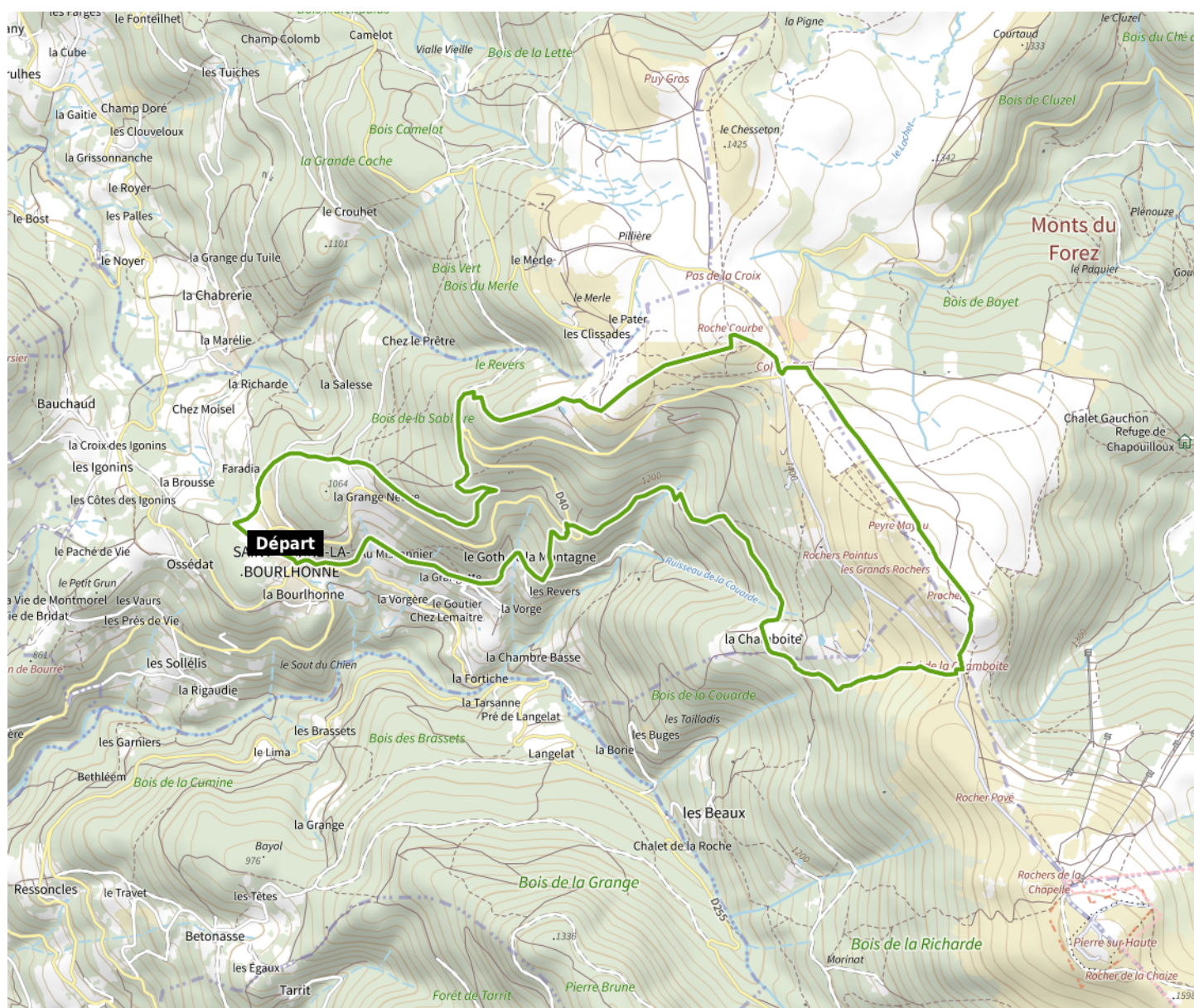
🟢 Vert

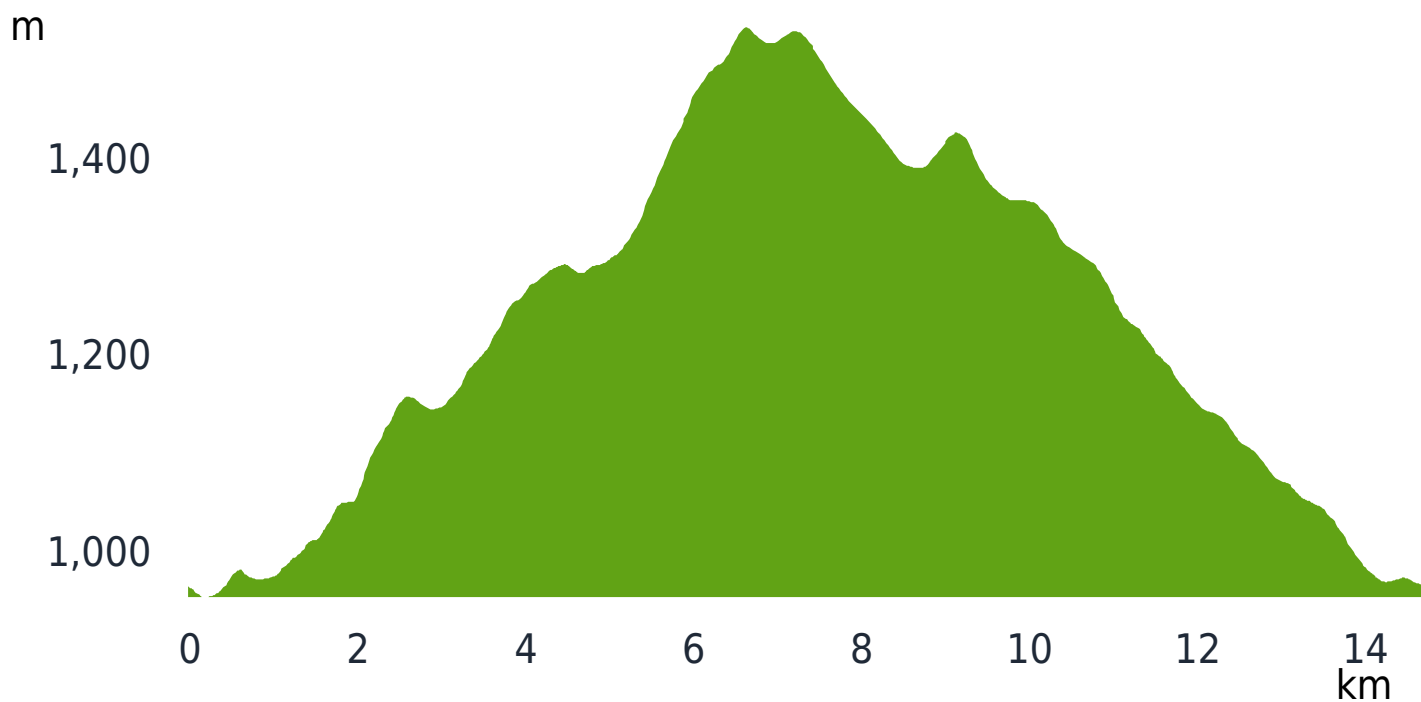


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Pierre-la-Bourlhonne

Adresse de départ

Face à la Mairie

63480 Saint-Pierre-la-Bourlhonne

Accès au point de départ

Depuis le bourg d'Olliergues, emprunter la D906 en direction de Thiers. Après 4km, tourner à gauche sur la D40 en direction de Marat. Traverser Marat et dirigez-vous sur la D40 en direction de Saint-Pierre la Bourlhonne sur 6km.

Description du parcours

Le sentier forestier du départ se découvre pour arriver sur les Hautes-Chaumes, au col du Béal, puis à Peyre-Mayou. De là-haut, on jouit d'une sensation de plénitude et on contemple les alignements des divers massifs composant le Puy-de-Dôme et la Loire.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : En face de la mairie de Saint-Pierre-la-Bourlhonne. Rejoindre l'église et prendre la D 66 à gauche. À la sortie du bourg, monter à gauche par une petite route. Après les hameaux du Missonnier et de la Grangette (vue sur la vallée du Fossat), on arrive au Goth-de-la-Montagne. Virer à gauche après ce hameau, puis de nouveau à gauche 50 m plus loin. Monter sur un chemin pavé.

Étape 2 : Traverser la route et s'engager en face sur un chemin herbeux. Retraverser la route pour suivre la piste en face. Au ruisseau des Roches-Brunes, emprunter le chemin à gauche sur 20 m, puis monter de nouveau à gauche sur un chemin caillouteux. À la patte d'oie, poursuivre encore à gauche. Virer à droite sur la piste de ski de fond et continuer jusqu'à une clairière. Obliquer à gauche avant une ruine, direction « Chalet de la Roche ». Laisser un chemin à droite pour monter à gauche. 250 m plus loin, emprunter le deuxième chemin à gauche et passer une zone humide. Monter ensuite dans la lande de bruyères (vue sur les rochers de Peyre-Mayou).

Étape 3 : Au col de la Chamboite, monter par un chemin caillouteux, jalonné de poteaux rouges. À 500 m, obliquer à gauche. Au niveau de Peyre-Mayou (possibilité d'aller-retour à Peyre Mayou à gauche), emprunter un sentier descendant à droite le long de la clôture. Longer la piste d'atterrissage et continuer sur le sentier. Au chemin plus large, l'emprunter à gauche pour rejoindre le col du béal.

Étape 4 : Au col du Béal, s'engager sur un chemin bien tracé, tout de suite à gauche derrière le restaurant. Virer à gauche à la table d'orientation et continuer tout droit à travers la bruyère, ainsi qu'à la croisée des chemins. Aux jasseries du Béal, poursuivre en face. Prendre une large piste à gauche, puis descendre à droite à 100 m.

Étape 5 : À l'intersection, virer à gauche, puis, à 300 m, redescendre à droite et continuer tout droit. Le chemin coupe plusieurs petites routes. Au barbecue, virer à gauche vers Saint-Pierre-la-Bourlhonne.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.